

La Convention

Citation

« Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux, c'est son gouvernement ».

Louis Antoine Léon de Saint-Just

La République (1792-1799)

La Convention (1792-1795)

La Convention girondine (1792-1793)

Convention 1792-1795 (périodisation)

Convention Girondine (1792-1793)

Convention Montagnarde (1793-1794)

Convention Thermidorienne (1794-1795)

Plan du cours

Nouveau régime (République), nouvelle Assemblée (Convention)

Nouveau calendrier

Deux bourgeoisies : *Girondins* versus *Montagnards*

Le procès et l'exécution du Roi

L'insurrection de la Vendée

La République menacée

Mesures de Salut Public

La chute des *Girondins* et le triomphe de *Montagnards*

La Convention : une nouvelle constituante ?

Après l'assaut du Palais des Tuileries (août 1792), l'*Assemblée Législative*, sous la pression des milieux populaires parisiens, a décidé la convocation d'une nouvelle Constituante, la *Convention*.

Composée de 749 députés, la *Convention* devait rédiger la Constitution d'un nouveau régime, la *République*.

Elle a gouverné le pays pendant 3 ans, au cours desquels elle a rédigé deux Constitutions successives : celle de 1793 et celle de 1795.

L'organisation du pouvoir sous la Convention (1792-1793)

Sous la *Convention*, les députés étaient chargés de voter des lois et rédiger la Constitution.

Le pouvoir exécutif, auparavant détenu par le Roi, était exercé par un Conseil de 24 membres choisis par la *Convention*.

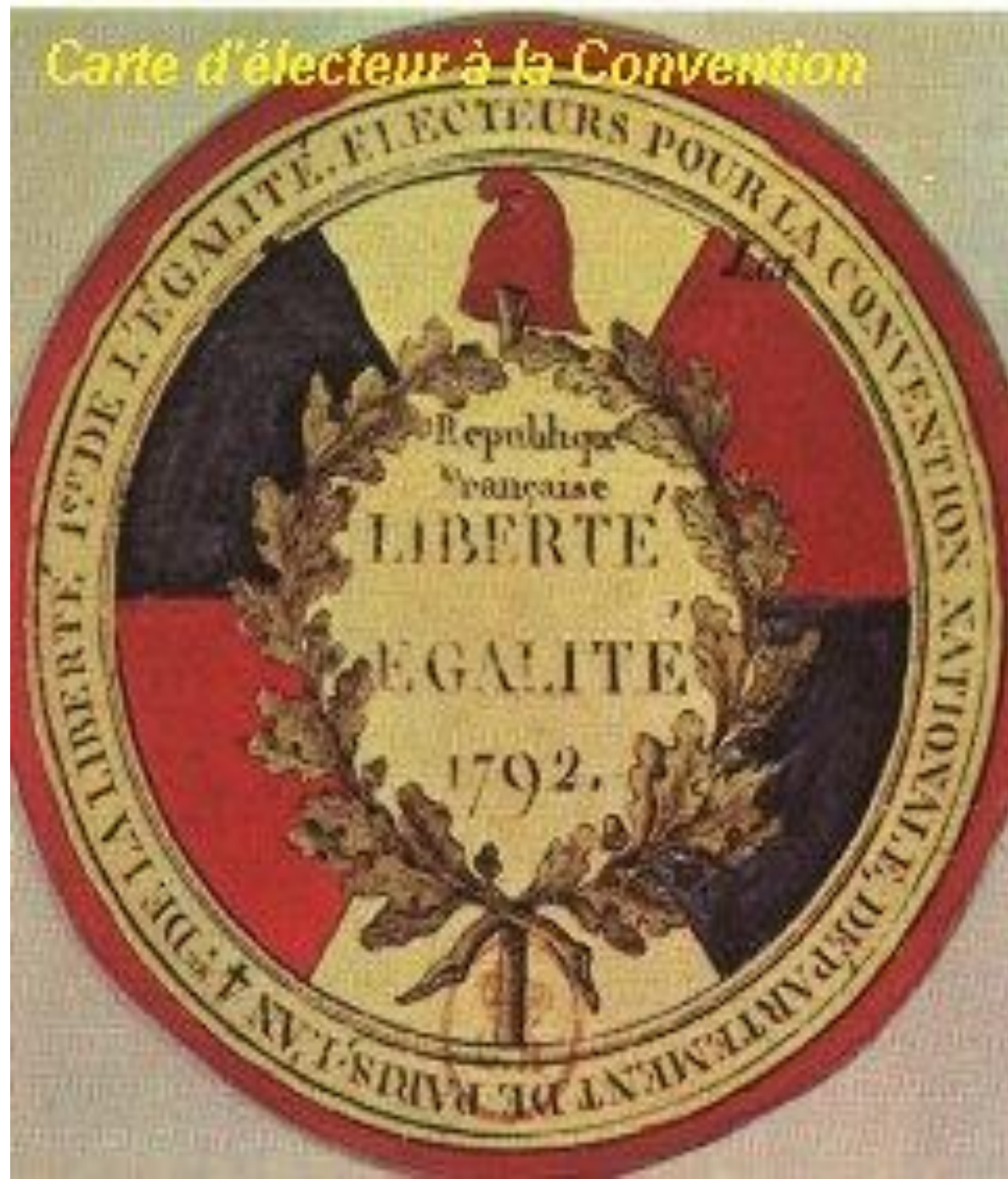
Suffrage universel ... mais participation réduite

A la différence de *l'Assemblée Constituante* (1789-1791) et de *l'Assemblée Législative* (1791-1792), l'Assemblée de la Convention avait été élue au suffrage universel.

Cependant, il est estimé que seulement 10% du corps électoral participa aux élections.

Les autres électeurs s'étaient abstenus, soit par peur, soit par opposition politique.

Carte d'électeur à la Convention



LEVI GALLIE CVSTODEM CHRISTVS PATRIE FATA DOCEI

IR

IR

IR



VIVRE LIBRE OU MOURIR

LA CONVENTION NATIONALE



CONSTITUTION
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
PROPOSÉE
AU PEUPLE FRANÇAIS
PAR LA CONVENTION NATIONALE.

A PARIS

De l'Imprimerie des États-Unis, Gal-de-l'arc
Maison, N^o. 519.

AN III.



CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
du 3 Fructidor an 5 (23 Août 1797)

DECLARATION DES DROITS ET DES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

ART. 1^{er} Les droits de l'homme se réduisent aux libéris. Égalité de droits, la propriété, la sûreté, l'opinion, le respect de la loi et le respect pour tous, sont les seuls droits que le citoyen a sur son être. Le but de toute législation est de garantir ces droits. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 17 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 18 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 19 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 20 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 21 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 22 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 23 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 24 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 25 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

ART. 26 Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous. Le droit de résister à toute tyrannie est le droit de tous.

Paris par Bouché

La Convention 1792-1795

Elus au suffrage universel masculin, les 749 députés de la Convention se regroupaient en trois principaux pôles politiques :

les **Girondins**, révolutionnaires modérés, originaires pour un certain nombre de Gironde

les **Montagnards**, révolutionnaires radicaux

les députés du « **Marais** » ou de la « **Plaine** », ne prenant parti pour aucun des deux pôles précédents.

Ni la « Gironde », ni la « Montagne », ne disposait la majorité à l'Assemblée.

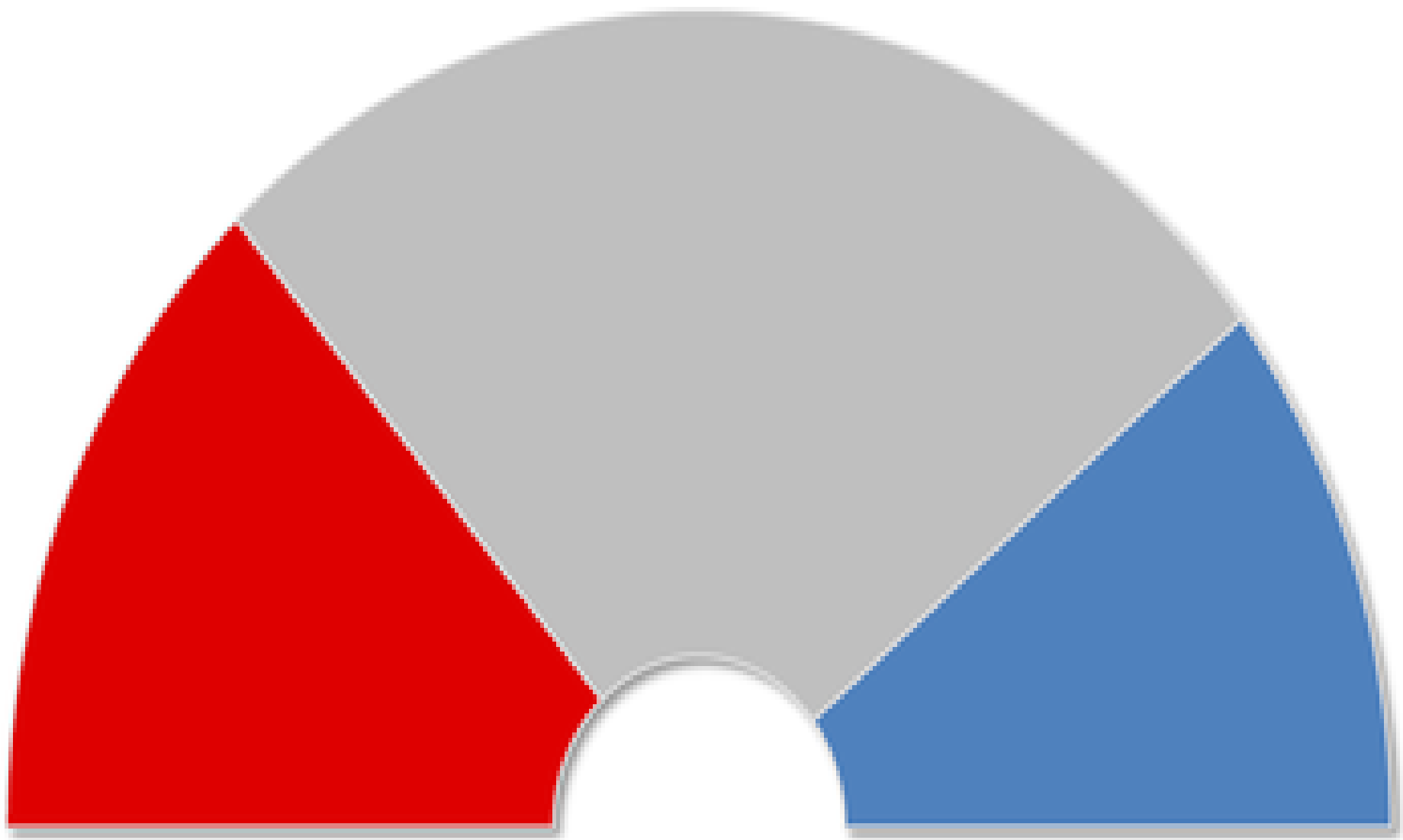
En rôle d'arbitre, la « Plaine » s'est penchée successivement vers la « Gironde » et la « Montagne ».

Girondins/Montagnards

Pour les *Girondins*, c'est la subversion sociale qui représentait le danger majeur pour la Révolution. Le retour à l'ordre était impératif.

Pour les *Montagnards*, il était important d'assurer la défense de la Révolution contre la menace aristocratique, accentuée par la coalition européenne et les contre-révolutionnaires de l'intérieur.

Ainsi, une alliance avec le mouvement populaire s'imposait, de même que le recours, au besoin, à des moyens d'exception.



Convention nationale

Elections législatives françaises de 1792

■ Montagnards [200]

■ Marais [389]

■ Girondins [160]





Le nouveau régime : la République

Le premier acte des députés de la *Convention* a été l'abolition de la Monarchie (septembre 1792).

Ce qui signifiait du coup la déchéance du Roi Louis XVI.

Ainsi, est née la *Première République* (1792-1799)

Pour mieux signaler la coupure avec le régime précédent, les Révolutionnaires ont adopté un nouveau calendrier : le calendrier républicain.

Les Républiques

- Première République 1792-1799
- Deuxième République 1848-1852
- Troisième République 1870-1940
- Quatrième République 1946-1958
- Cinquième République 1958-...

21 SEPTEMBRE 1792





LIBERTÉ ÉGALITÉ



1793

Seule le 11/Janvier 1793

D É C R E T

N.º 273.

DE LA

CONVENTION NATIONALE,

Du 22 Décembre 1792, l'an 1.º de la République Française,

2 NIVÔSE
Relatif à la vente des Grains ou Farines.

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de son comité d'agriculture, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Toute personne qui sera convaincue avoir offert des grains ou farines, un prix plus fort que celui demandé par le vendeur ou marchand, sera condamnée à deux années de fers.

II.

Tous ceux qui seront convaincus de s'être coalisés, soit par écrit, soit de toute autre manière, pour faire augmenter le prix des grains ou farines, seront condamnés à deux années de fers.

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif provisoire mande & ordonne à tous les Corps administratifs & Tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier &

Le serment des députés de la République

Les députés de la République prêtèrent un serment dans les termes suivants :

« Je jure de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à mon poste »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LA LIBERTÉ O LA MORT.



Calendrier Républicain

Avec l'instauration de la République, en Septembre 1792, les Révolutionnaires ont remplacé le calendrier grégorien par un calendrier républicain. Il demeura en vigueur jusqu'en 1806.

Ainsi, à partir de 1792, les années furent renumérotées =

an I de la Révolution (septembre 1792-septembre 1793),

II an de la Révolution (octobre 1793-septembre 1794),
etc.

La désignation des mois fut également modifiée.









UN
DÉCLIMÉ
FRANCS
A





© <http://www.cgb.fr>









GÉNÉRAL		AN II		FRANÇAIS		C. C.	
1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32
33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56
57	58	59	60	61	62	63	64
65	66	67	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78	79	80
81	82	83	84	85	86	87	88
89	90	91	92	93	94	95	96
97	98	99	100	101	102	103	104
105	106	107	108	109	110	111	112
113	114	115	116	117	118	119	120
121	122	123	124	125	126	127	128
129	130	131	132	133	134	135	136
137	138	139	140	141	142	143	144
145	146	147	148	149	150	151	152
153	154	155	156	157	158	159	160
161	162	163	164	165	166	167	168
169	170	171	172	173	174	175	176
177	178	179	180	181	182	183	184
185	186	187	188	189	190	191	192
193	194	195	196	197	198	199	200

CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

Représentation de la République par une femme assise sur un trône, lisant un livre, avec un ange à ses côtés. Le tableau est surmonté d'un fronton triangulaire et entouré d'une corniche. Le tout est sur un socle en forme de rochers.

Calendrier républicain

- Mois d'automne (terminaison en *-aire*)

Vendémiaire (22 septembre ~ 21 octobre) - Période des vendanges

Brumaire (22 octobre ~ 20 novembre) - Période des brumes et des brouillards

Frimaire (21 novembre ~ 20 décembre) - Période des froids

- Mois d'hiver (terminaison en *-ose* à l'origine)

Nivôse (21 décembre ~ 19 janvier) - Période de la neige

Pluviôse (20 janvier ~ 18 février) - Période des pluies

Ventôse (19 février ~ 20 mars) - Période des vents

- Mois du printemps (terminaison en *-al*)

Germinal (21 mars ~ 19 avril) - Période de la germination

Floréal (20 avril ~ 19 mai) - Période de l'épanouissement des fleurs

Prairial (20 mai ~ 18 juin) - Période des récoltes des prairies

- Mois d'été (terminaison en *-idor*)

Messidor (19 juin ~ 18 juillet) - Période des moissons

Thermidor (19 juillet ~ 17 août) - Période des chaleurs

Fructidor (18 août ~ 16 septembre) - Période des fruits

Les noms des jours de la décade sont :

Primedi ,		Sextidi ,
Duodi ,		Septidi ,
Tridi ,		Octidi ,
Quartidi ,		Nonidi ,
Quintidi ,		Décadi .

Les noms des mois sont :

Pour l'Automne . . . { Vendémiaire ;
 Brumaire .
 Frimaire .

Pour l'Hiver { Nivôse .
 Pluviôse .
 Ventôse .

Pour le Printems . . . { Germinal .
 Floréal .
 Prairial .

Pour l'Eté { Messidor .
 Thermidor .
 Fructidor .

Les cinq derniers jours s'appellent les Sanculotides .



RE GNE DE LA TOI:K

CONSTITUTION

L'AN 5 DE LA LIBERTE

Le Roi Louis « Capet » emprisonné et jugé

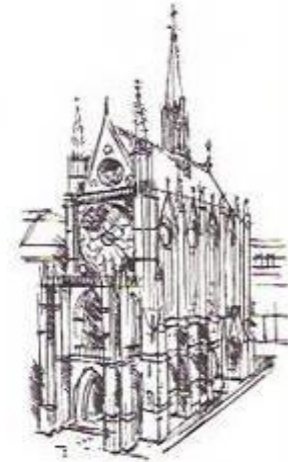
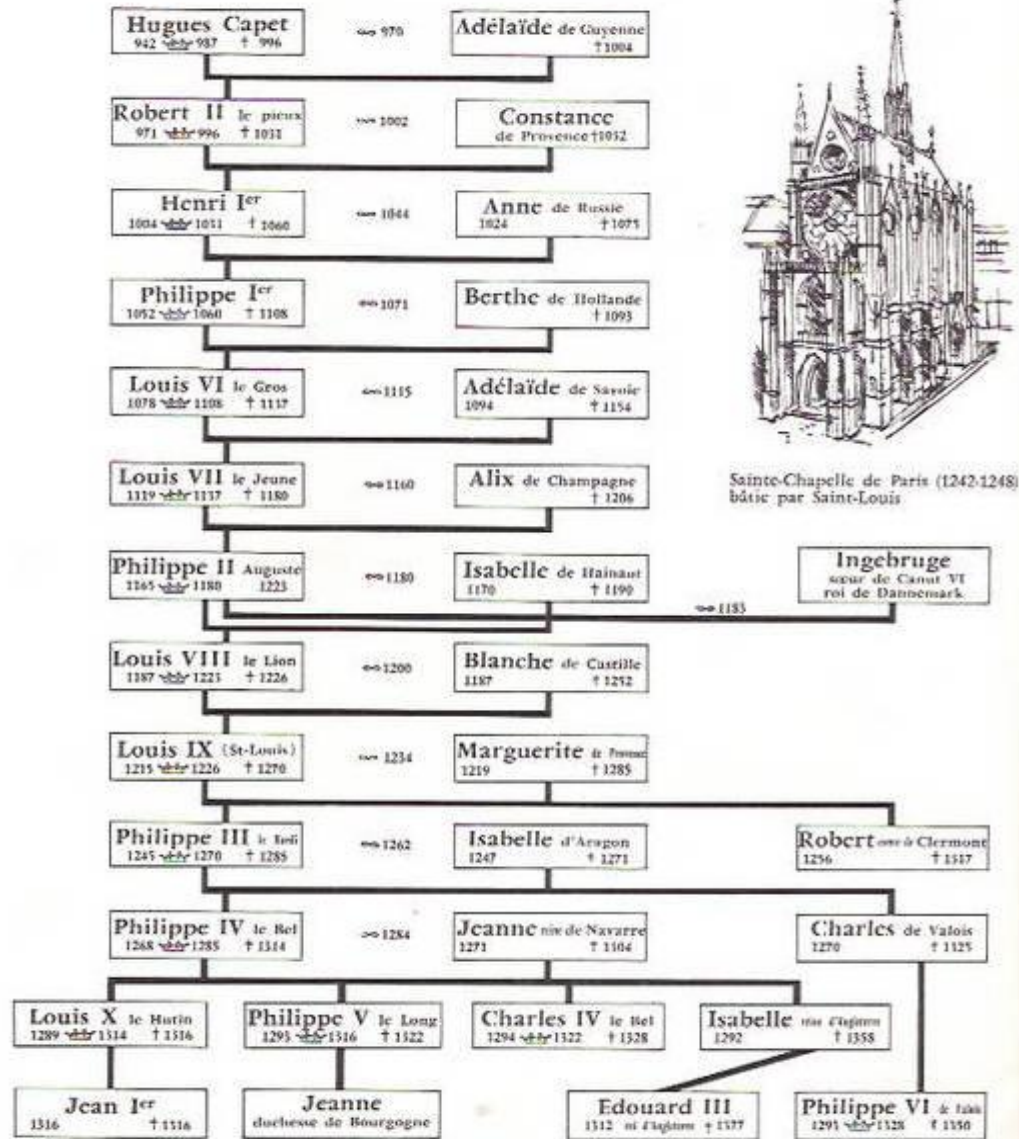
Après l'assaut mené aux Tuileries, Louis XVI et sa famille avaient été emprisonnés (au Temple).

Les Conventionnels devaient décider sur le sort du roi déchu.

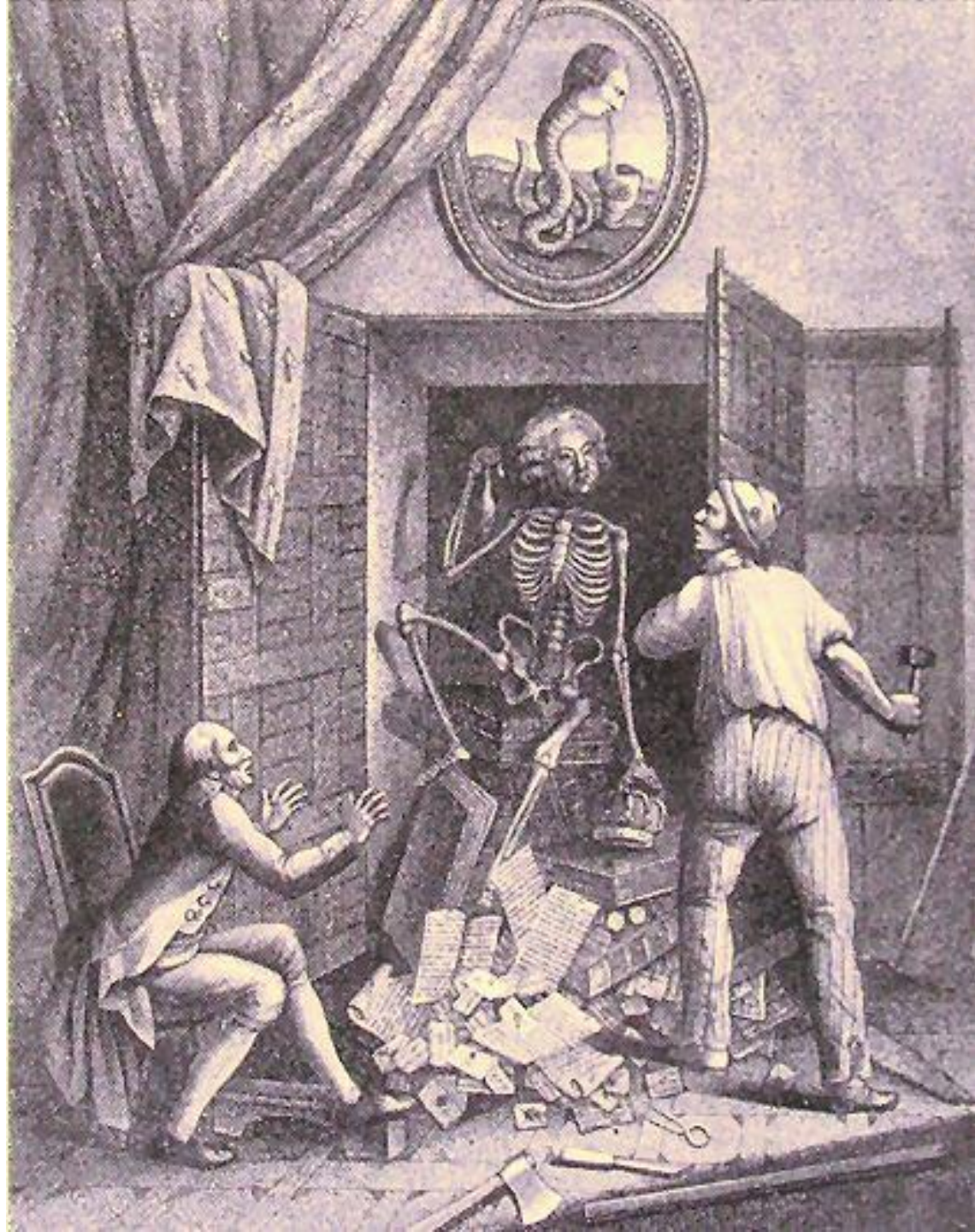
Malgré l'inviolabilité de sa fonction (prévue par la Constitution de 1791), le Roi a été déclaré jugeable et l'Assemblée s'est transformée en Tribunal.

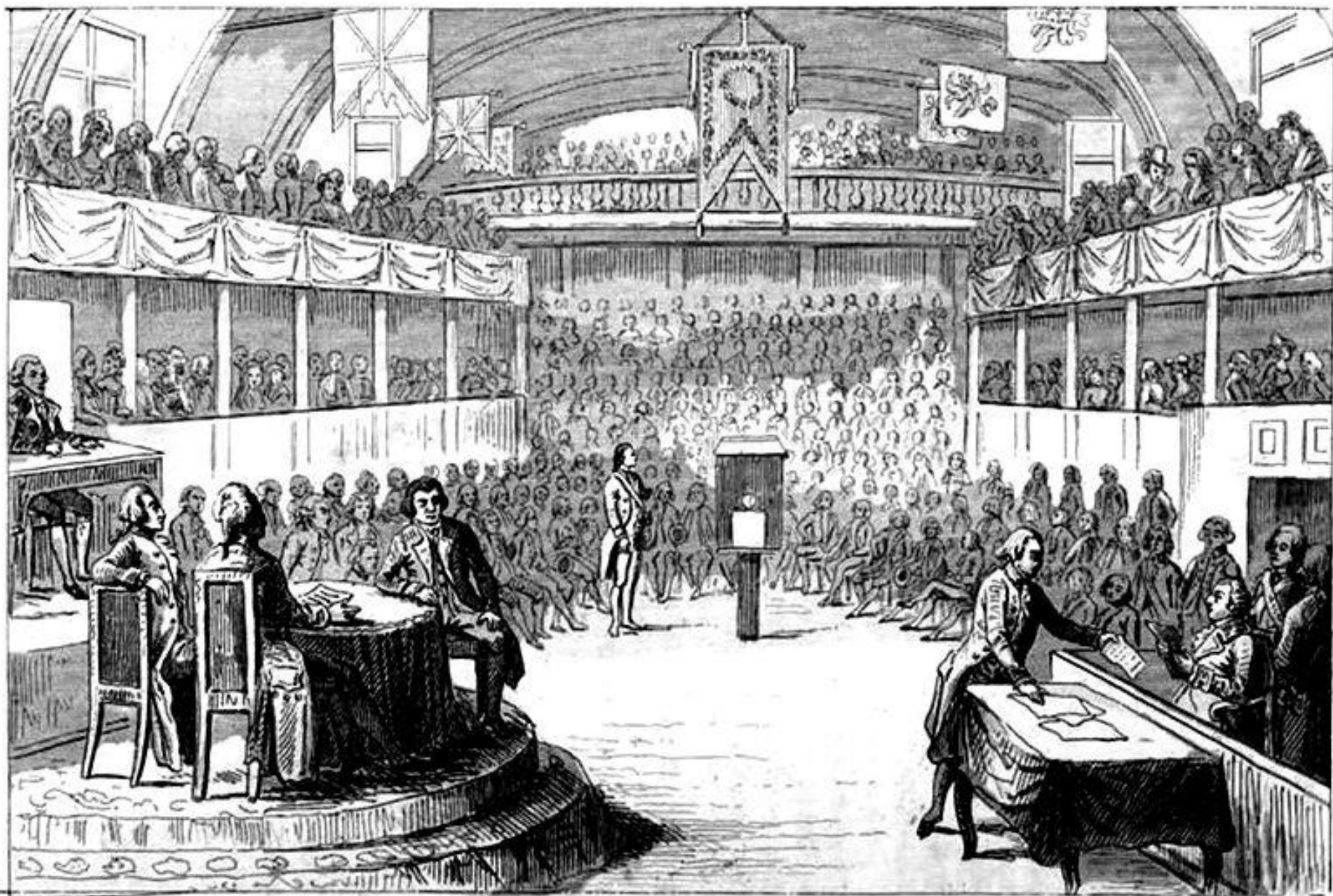
Il a été même désigné, comme n'importe quel citoyen, par son nom de famille : Louis « Capet ».

CAPÉTIENS



Sainte-Chapelle de Paris (1242-1248)
bâtie par Saint-Louis





Interrogatoire de Louis le dernier

Citation

« Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ».

Louis Antoine Léon de Saint-Just

Le sort du Roi source de division parmi les révolutionnaires

Les députés de la *Convention* étaient d'accord sur la culpabilité du Roi, accusé de soutenir secrètement la Contre-révolution.

Les avis divergeaient, cependant, quant au sort qu'il fallait réserver au monarque déchu :

les *Girondins* voulaient éviter la peine capitale et proposaient le bannissement ou la détention à vie

les *Montagnards* réclamaient, en revanche, sa mort



Le Régicide

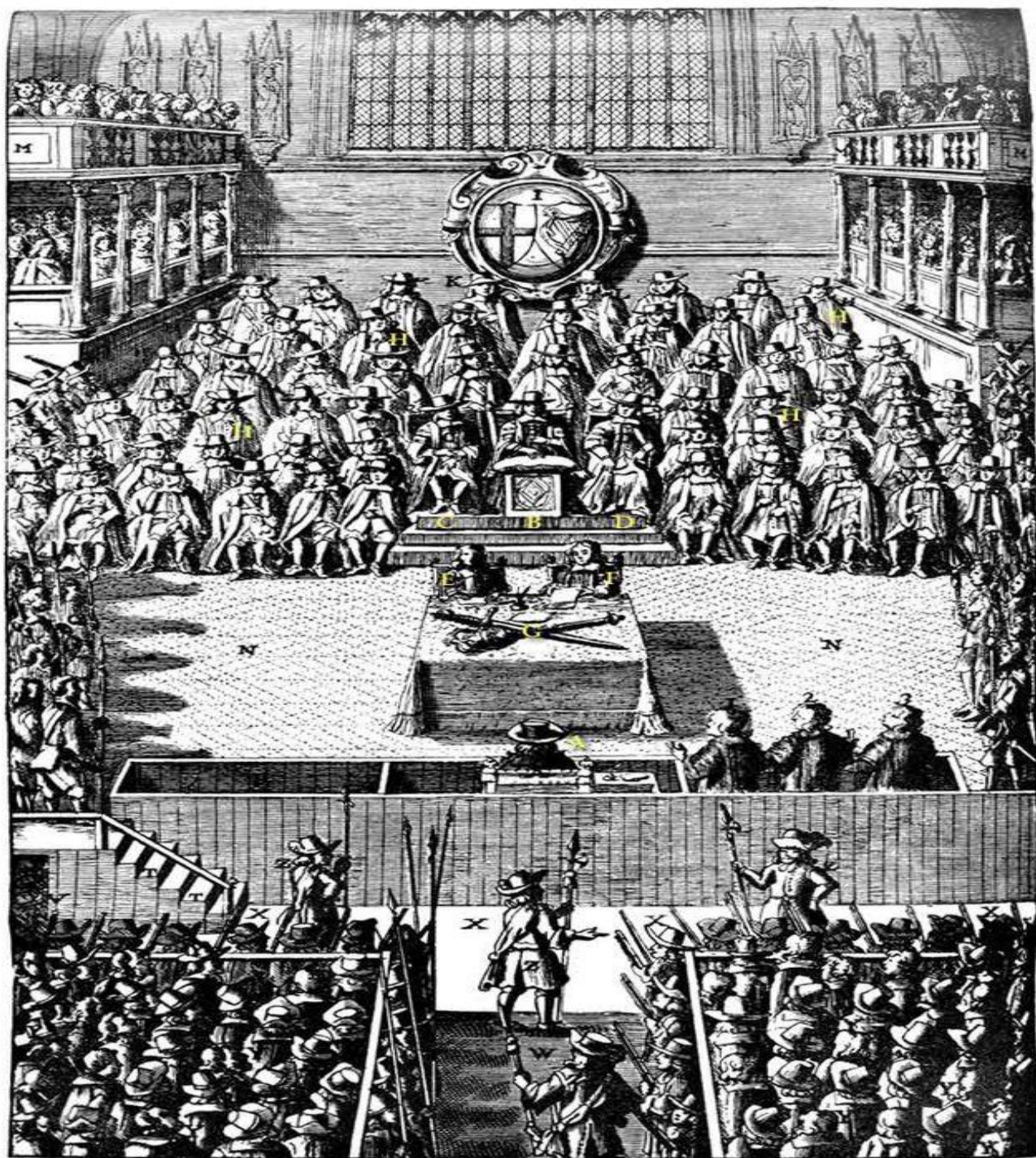
Finalelement, 387 députés (sur 718) se sont prononcés en faveur de son exécution.

Louis Capet a ainsi été décapité publiquement en janvier 1793.

Le régicide était un fait rare en Europe à cette époque, assimilé à un sacrilège.

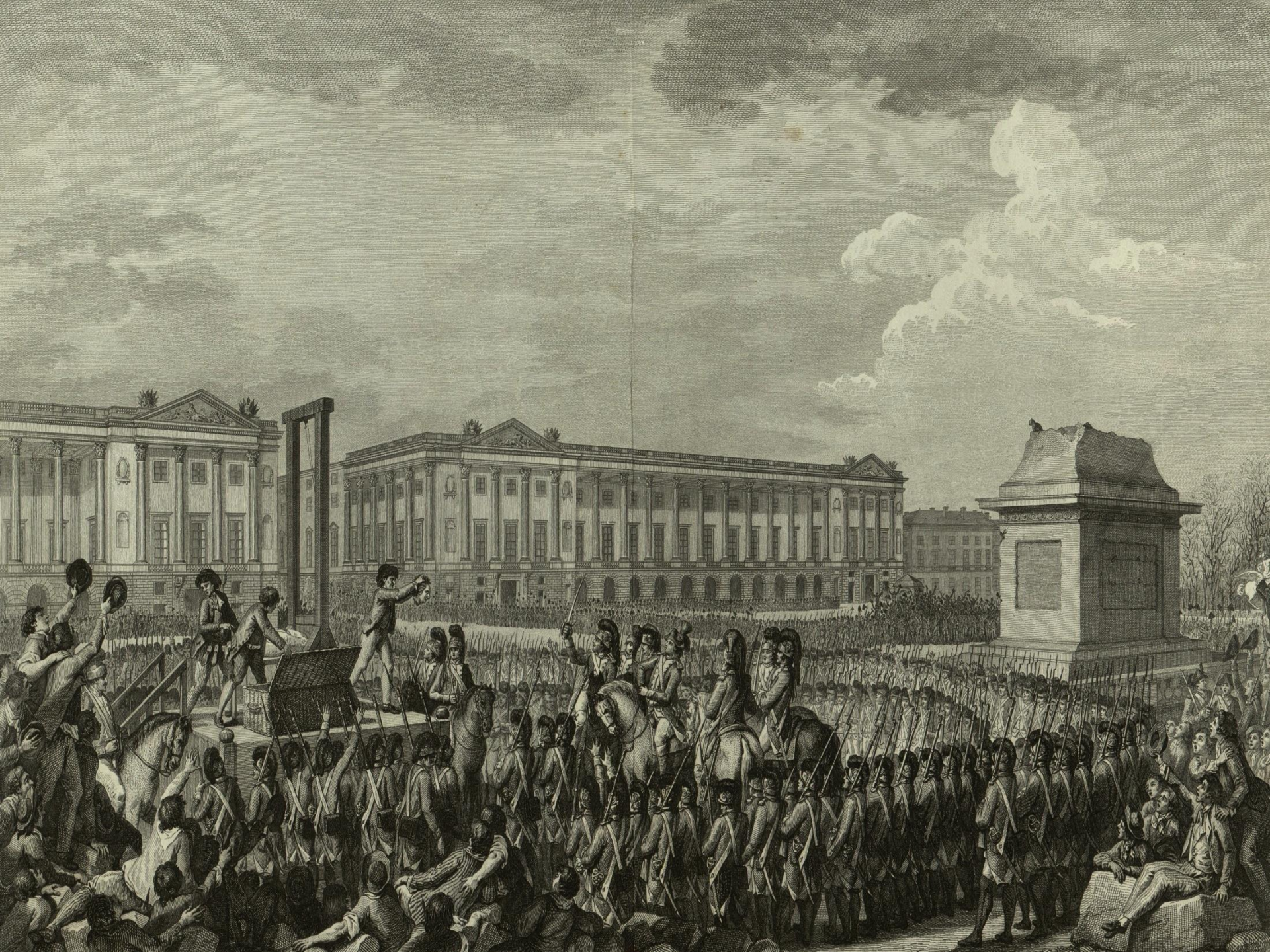
A cet égard, la décapitation du Roi d'Angleterre, Charles 1, en 1649, constituait un événement exceptionnel.

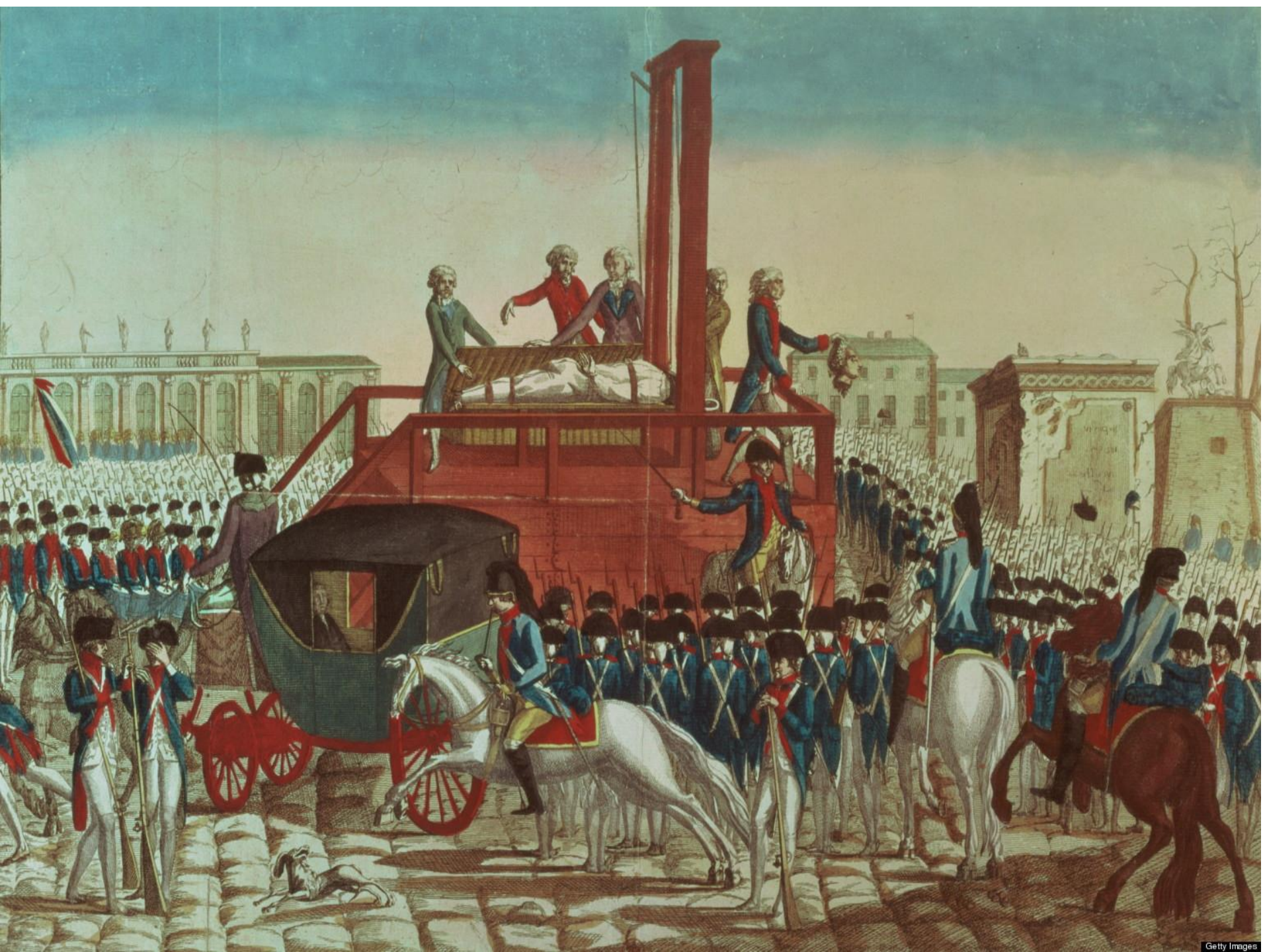
A la différence de la Révolution anglaise, la Révolution française avait tué non seulement le Roi mais aussi la Royauté.



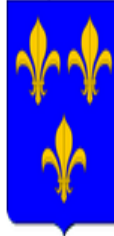








Louis XVI de Bourbon, *roi de France* 1754-1793



&1770 Marie Antoinette von Habsburg-Lothringen, *reine de Navarre* 1755-1793



Maria Thérèse Charlotte de Bourbon, *duchesse d'Angoulême*

1778-1851

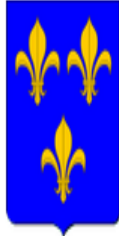


&1799 Louis-Antoine de Bourbon, *duc d'Angoulême* 1775-1844



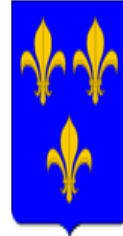
Louis Joseph de Bourbon, *dauphin de France*

1781-1789



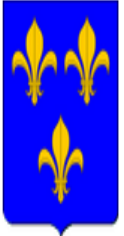
Louis XVII de Bourbon, *titular roi de France*

1785-1795

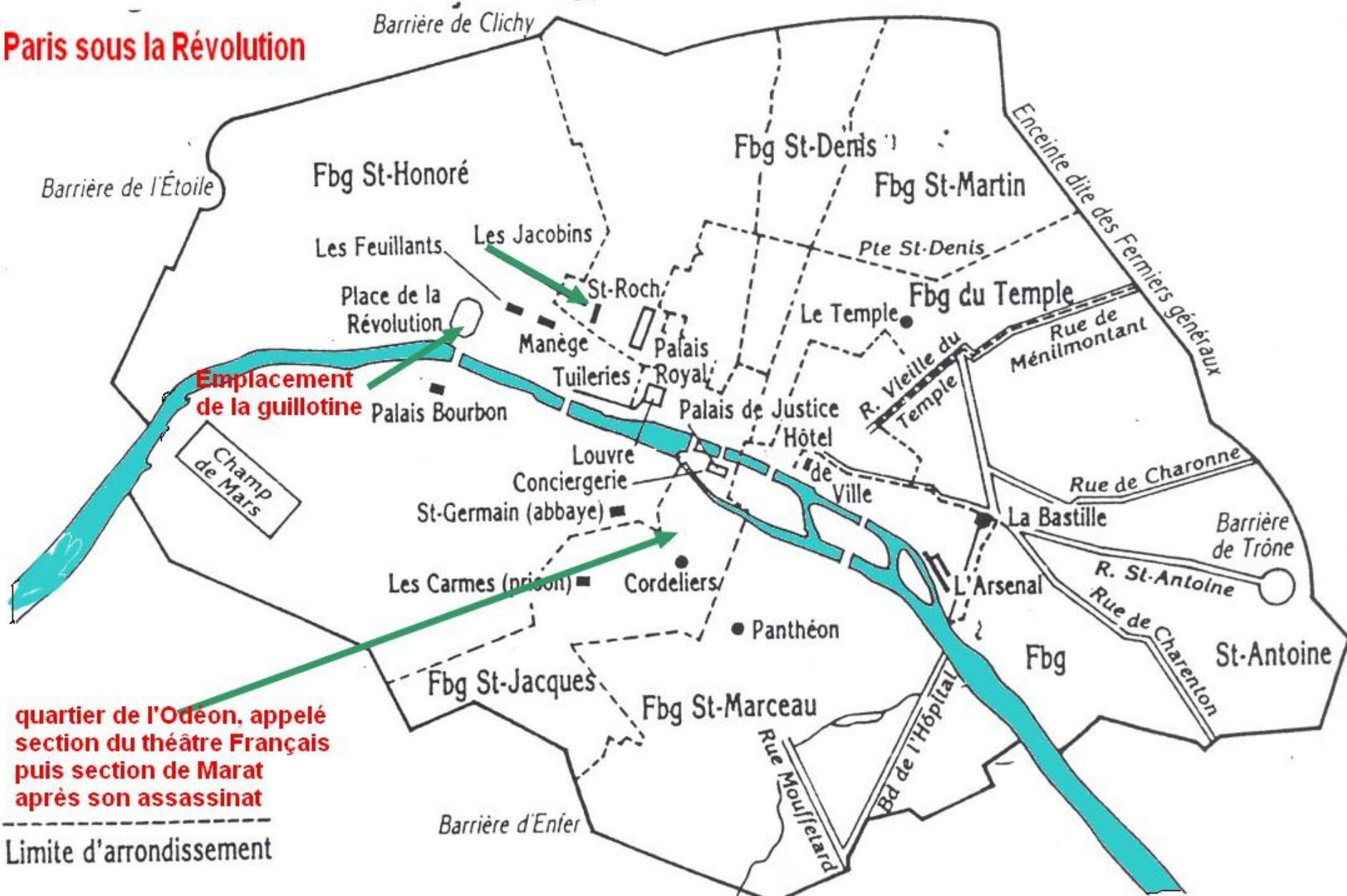


Marie Sophie de Bourbon

1786-1787



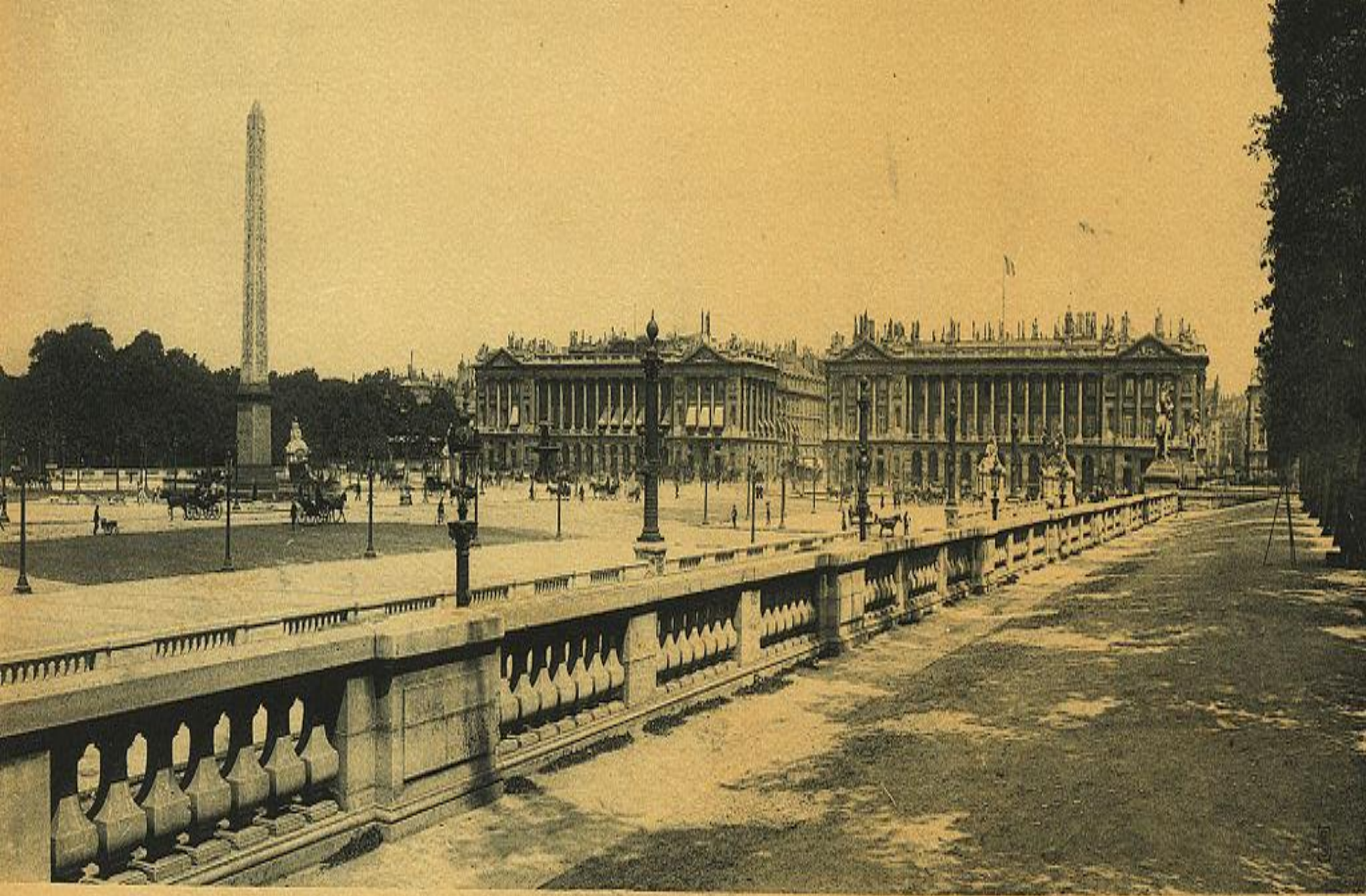
Paris sous la Révolution



quartier de l'Odéon, appelé section du théâtre Français puis section de Marat après son assassinat

Limite d'arrondissement

extrait d'un ancien manuel ? des années 80



S. F. Electrographie Neuilly-Paris

Paris. — Place de la Concorde vue de la Terrasse des Tuileries



La République menacée ?

Victoires militaire et expansion territoriale de la République

Les armées révolutionnaires de la République ont avancé hors des frontières et se sont emparés de la Savoie, de Nice, de la rive gauche du Rhin et de la Belgique entre Septembre et Novembre 1792.

Les nouveaux territoires ont été annexés à la République.

L'assignat (c'est-à-dire la monnaie de la République), l'impôt forcé et la législation furent introduits dans ces annexes.



La France sous la Révolution

- Frontières en 1789
- Centre d'impulsion de la Révolution

Les menaces intérieures

- Révolte vendéenne
- Foyers fédéralistes
- Zones d'insurrection

Les menaces extérieures

- États coalisés contre la France
- Attaque des coalisés
- Contre-attaque des armées de la Convention
- Principales victoires françaises
- Territoires annexés par la France

0 100 km

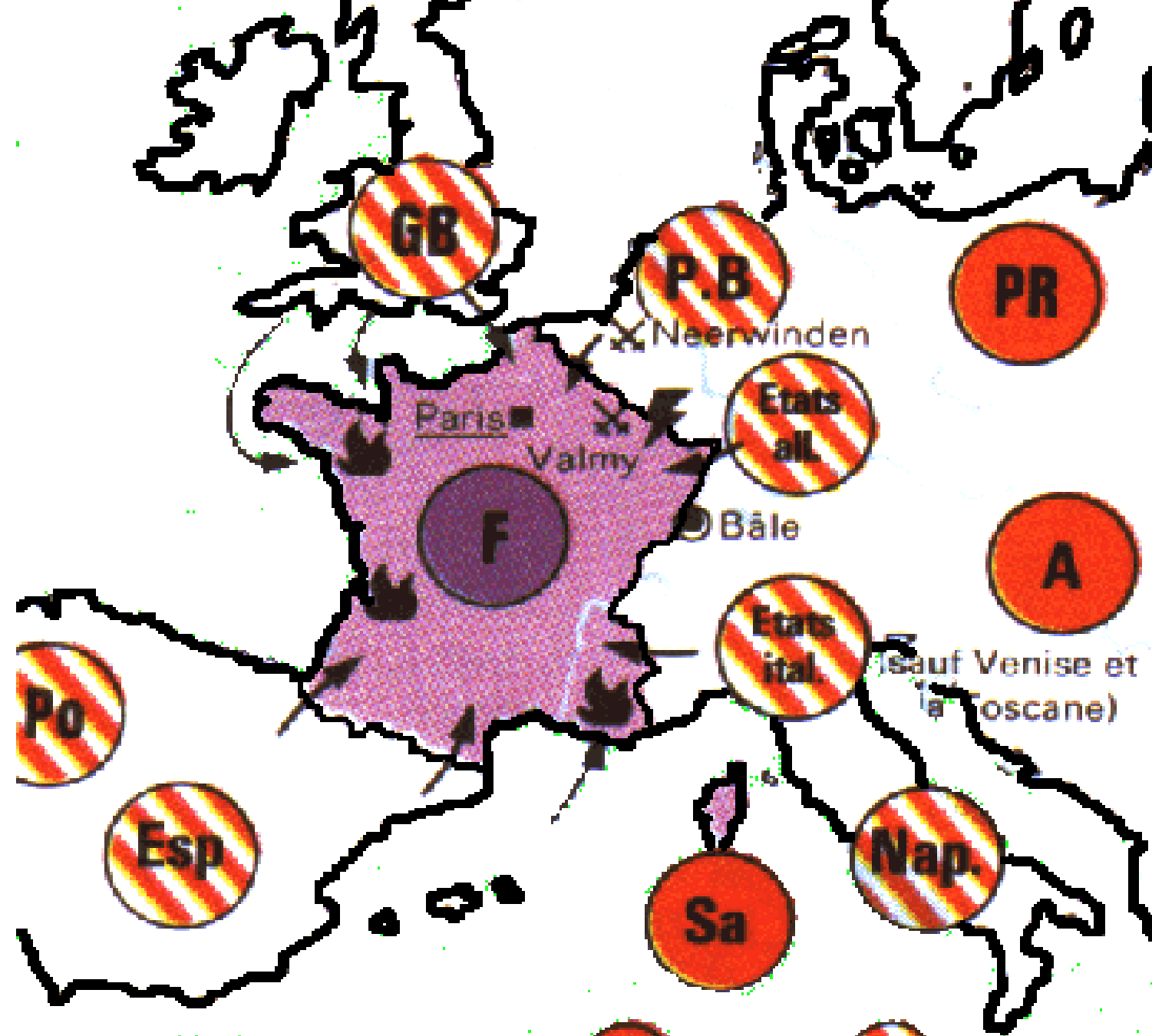
La menace extérieure

La formation d'une coalition anti-française

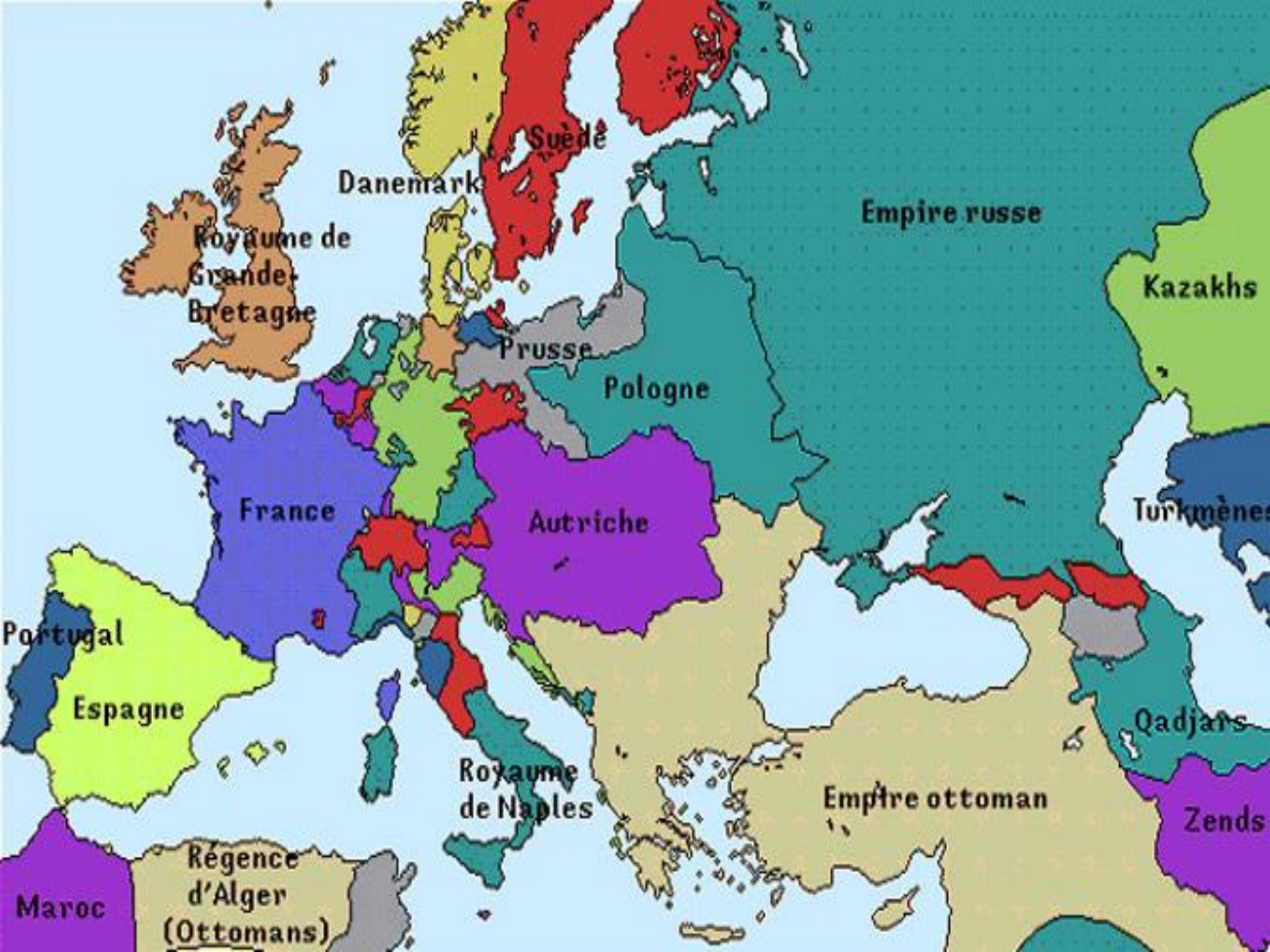
La mort du Roi a radicalisé les ennemis extérieurs de la Révolution Française. L'expansion militaire de la République a accentué les peurs des Etats monarchiques de l'Europe

Une large coalition contre la France républicaine et révolutionnaire s'est formé en 1793. Elle comprenait : l'Angleterre, l'Espagne, des princes allemands et italiens et le Pape.

Ainsi, la République s'est trouvée encerclée d'ennemis et attaquée sur tous les fronts.



1. Coalition: 1792/  1793 





N° 7
Stathouderseune

N° 6
Roi de Prusse

N° 5
l'Empereur

N° 3
Roi d'Angleterre

N° 9
Roi d'Espagne

N° 4
l'Imperatrice de Russie
allant les deux fois du tyran
à la pot

N° 13
Le Pape

N° 12
de
Sardaigne

N° 11
Reine de Portugal

N° 1
Pitt

N° 10
Roi de Naples

N° 8
Brunswick

N° 5
Stathouder

Faites que le sein
de quelques-uns d'eux

Organiser la levée d'hommes pour assurer la défense nationale .

La grave menace extérieure qui pesait sur la République suscita un sursaut patriotique.

Pour faire face au danger extérieur, la Convention institua la conscription obligatoire (février 1793). Un tirage au sort s'effectuait parmi les célibataires et veufs de 20 à 40 ans, dans chaque commune, afin de fournir des conscrits (300 000).

Des recruteurs ont été envoyés en province et un Tribunal révolutionnaire a été mis en place.



La révolte de la Vendée : l'ennemi intérieur de la République

L'instauration de la conscription forcée a provoqué un peu partout en France des réactions. Des paysans notamment ont refusé d'aller servir la Nation.

Ce phénomène a pris une grande ampleur dans la région de la Vendée. Elle a même pris la forme d'une révolte armée menée contre la République, le printemps de 1793.

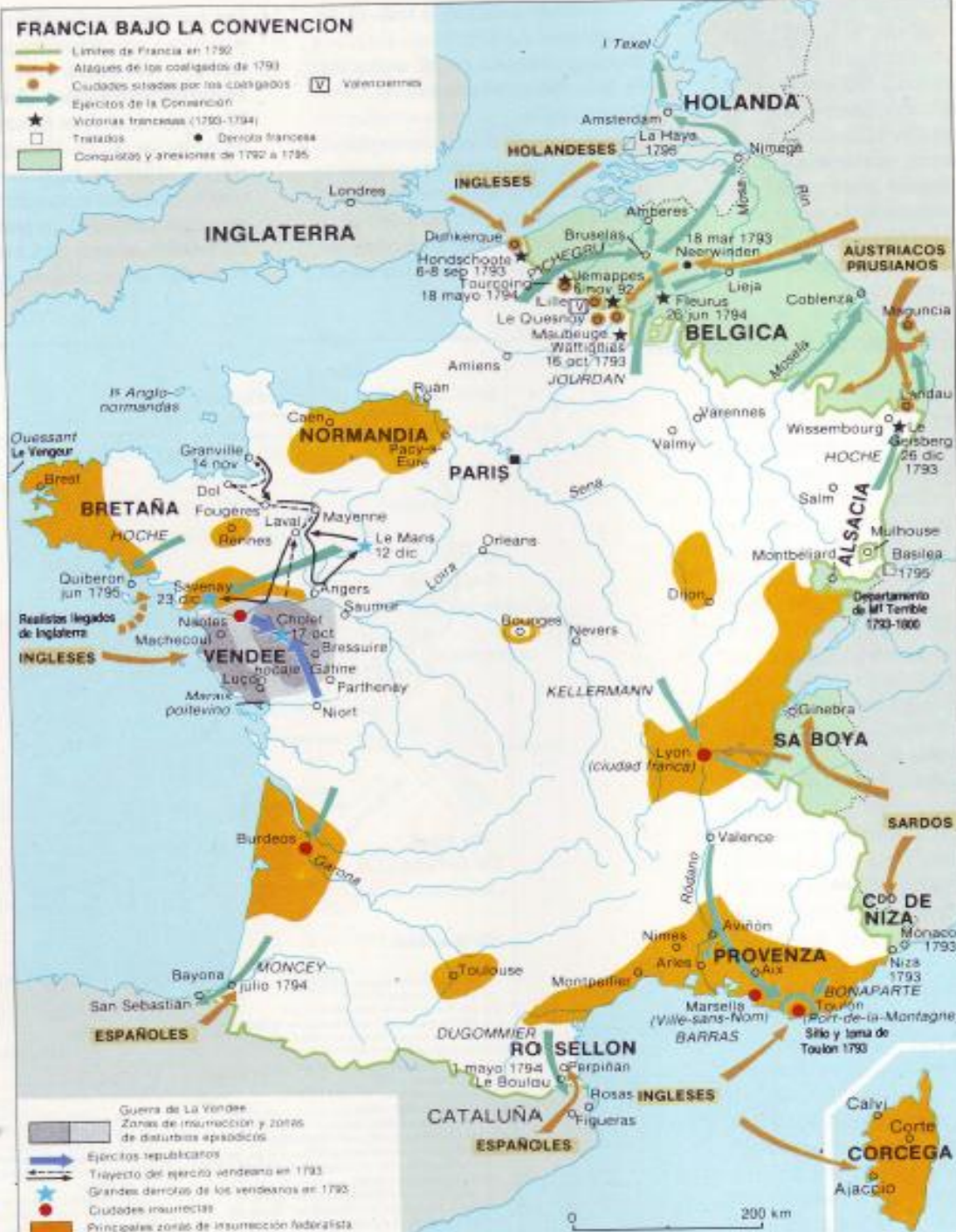
La vive opposition de cette région au régime révolutionnaire a aussi été alimentée par un profond sentiment religieux, ainsi que par des réflexes anti-urbains et anti-bourgeois.

Pour ces paysans fidèles aux traditions religieuses, l'Église catholique se trouvait menacée par la République.

Les « Vendéens » arboraient les signes de Dieu et du Roi.

FRANCIA BAJO LA CONVENCION

- Límites de Francia en 1792
- Ataques de los coaligados de 1793
- Ciudades sitiadas por los coaligados
- Ⓜ Valenciennes
- Ejércitos de la Convención
- ★ Victorias francesas (1793-1794)
- Tratados
- Déficit francés
- Conquistas y anexiones de 1792 a 1795



- Guerra de La Vendée
- Zonas de insurrección y zonas de disturbios epiródicos
- Ejércitos republicanos
- Trayecto del ejército vendeano en 1793
- ★ Grandes derrotas de los vendeanos en 1793
- Ciudades insurrectas
- Principales zonas de insurrección federalista

0 200 km









Quand la Révolution tourne à la guerre civile

Avec la révolte paysanne de Vendée, les émigrés nobles trouvaient un moyen d'attaquer la Révolution de l'intérieur du pays.

Les armées révolutionnaires se sont violemment opposées aux révoltés de la Vendée.

Dans cette révolte, les révolutionnaires y voyaient la preuve d'un « complot aristocratique » et royaliste, mené par des forces contrerévolutionnaires, destinées à détruire de l'intérieur et de l'extérieur à la fois la République. Selon eux, les paysans naïfs avaient été manipulés par les aristocrates et les prêtres réfractaires.

D'où la violence de la réaction républicaine.







LES BRITANNIQUES EN MARCHÉ VERS LA VILLE DE MASSACHUSETTS



UN SOLDAT BRITANNIQUE TUANT UN AMÉRICAIN



UN SOLDAT BRITANNIQUE LEVANT SON BAYONNETTE



UN SOLDAT BRITANNIQUE LEVANT LA TÊTE D'UN AMÉRICAIN

Affaiblissement des Girondins

Les sérieux problèmes qu'affrontaient la France révolutionnaire ont mis en question l'hégémonie girondine au sein de la Convention.

Les Girondins ont accusé les Montagnards d'aspirer à la dictature, sans réussir, toutefois, à coincer leurs adversaires politiques.

Ainsi, par exemple, Marat, figure emblématique des Montagnards, accusé de préparer un coup d'Etat, a été acquitté par le Tribunal.

L'hégémonie girondine de la Convention arrivait à sa fin.

Marat a été assassiné par une femme noble, originaire de la Vendée, qui le considérait comme un tyran et comme le principal instigateur des violences révolutionnaires.



À MARAT

DAVID





JEAN PAUL MARAT.

L. A. Charpentier sculp.

L'AMI DU PEUPLE;

OU

LE PUBLICISTE PARISIEN,

JOURNAL POLITIQUE ET IMPARTIAL,

Par M. MARAT, auteur de l'Offrande à la Patrie,
du Moniteur, et du Plan de constitution, etc.

Vitam impendere vero.

Du samedi 18 Septembre.

Expédition nocturne contre l'Ami du Peuple.

Assemblées nocturnes des ennemis de la révo-
lution aux Invalides.

Evénement.

Le 14, à neuf heures du soir, l'un des cinq mille espions à qui le divin Bailly sert de père, informa le général de l'armée Parisienne, que l'Ami du Peuple avoit sous presse un Numéro où il étoit peint avec des couleurs assez sombres, & où l'écrivain incendiaire rapportoit un trait de patronage de l'illustre commandant, qui avoit tout l'air d'une trahison. A l'instant le digne émule de Vashington, le héros Américain, le grand général, l'immortel restaurateur de la liberté Française, fait endosser l'habit national à trois cents pousse-culs, infanterie & cavalerie; il met à leur tête un Sr. Grandin,

(2)

commissaire au châtelet, c'est-à-dire inquisiteur public, & un membre du comité municipal des recherches, puis il les charge de l'expédition patriotique, de violer l'asyle de deux citoyens, de dévaliser l'imprimerie du Sr. André, & l'hôtellerie de la dame Meugnier. Voici un léger croquis de ces expéditions patriotiques, qui couvrent de gloire l'illustre commandant.

Le 15, à une heure du matin, les 300 souteneurs du patriotisme de Mottier, s'emparent de la rue & des défilés: un mouchard filé s'avance doucement jusqu'à la porte de l'imprimerie, & frappe trois coups: on descend, qui vive? Ami, ami. Séduit par la voix pateline, on ouvre. A peine la porte est entr'ouverte que les espions en uniforme se précipitent dans l'allée d'un air triomphant: en un clin-d'œil la maison en est pleine, & la joyeuse bande escalade l'escalier, elle trouve les ouvriers occupés à tirer le redoutable Numéro. Elle se saisit de tous les exemplaires & des formes; elle furete dans l'imprimerie, passe dans l'appartement du Sr. André, le force de se lever la bayonnette sur la poitrine, fouille dans tous les coins: se met à verbaliser, & commence à démonter les presses à grands coups de haches dont elle étoit pourvue. Le Sr. André accourt & demande l'exhibition de l'ordre de dévaliser son imprimerie. Sept à huit satellites répondent qu'ils ont le droit d'enlever & les presses & l'imprimeur. Il insiste: alors, le nommé Grandin tire de sa poche un papier: c'est un ordre du comité des recherches signé Bailly et la Fayette, qui lui enjoint de se transporter avec main forte chez le Sr. André,

TRIOMPHE DE MARAT.



immortel défenseur du Peuple et de ses Droits,
il terrassa les grands et renversa le Trône,
fonda l'Égalité sur la chute des Rois:
de la vertu civique Offrons-lui la Couronne!

} Dorat.



du 12 Juillet 1793.
Mère avec Charles
Corday au citoyen
Marat.
Il faut que je sois
bien Malade
pour avoir écrit
après 6 heures

À MARAT.
DAVID.

du 13. Juillet. 1793.
Marie Anne Charlotte
Corday au citoyen
Marat.
il suffit que je sois
bien Malheureuse
pour avoir Droit
à votre bienveillance







The heroic Charlotte la Cordé, upon her Trial, at the bar of the Revolutionary Tribunal of Paris, July 17, 1793, for having rid the World of that monster of Atheism and Murder the Regicide MARAT, whom she stabbed in a bath, where he had retired on account of a Leprosy with which Heaven had begun the punishment of his Crimes.

"The noble enthusiasm with which this Woman met the charge, & the elevated decision with which she treated the ill created Tribunal struck the whole assembly with terror & astonishment."

Published July 27, 1793 by William Bayly of St Pauls Church

Wretches.

I did not expect to appear before you.
I always thought that I should be delivered up to the rage of the people, torn in pieces, & that my head stuck in the top of a pike, would have preceded Marat on his stabb'd bed, to serve as a rallying point to Frenchmen, if they still are any worthy of that name.
But happen what will, if I have the honour of the guillotine, & my clay cold remains are hur'd they will soon have conferr'd upon them the honour of the Pantheon; and my memory will be more honour'd in France than that of Judith in Bethulia.







Mesures de Salut Public

Face aux graves dangers qui menaçaient, de l'intérieur, comme de l'extérieur, le régime révolutionnaire, des mesures institutionnelles ont été prises :

création d'un Tribunal Révolutionnaire

mise en place de comités de surveillance pour prévenir des activités contre-révolutionnaires

formation du Comité de Salut Public (sous l'influence au début de Danton)





D É C R E T
DE LA
CONVENTION NATIONALE,

N^o. 654.

Du 30 Mars 1793, l'an second de la république Française.

*Interprétatif de l'article III de la Loi du 21 mars,
relatif à la formation d'un Comité de surveillance
dans chaque Section.*

LA CONVENTION NATIONALE interprétant l'article III de la loi du 21 mars courant, décrète que sur mille citoyens ayant droit de voter dans la section, il faudra les suffrages de cent pour l'élection des membres qui doivent composer le comité de surveillance.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention nationale. A Paris, les jour & an que dessus.
*Signé JEAN DE BRY, président; J. PH. GARAN
& GRANGENEUVE, secrétaires.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conseil exécutif provisoire mande & ordonne à tous les Corps administratifs & Tribunaux, que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier & afficher, & exécuter dans leurs départemens,



COMITÉ CENTRAL DE SALUT PUBLIC LAN II *ÉME de L'opinion Libérale*

Le coup d'Etat du 2 Thermidor (juin 1793) : la chute des Girondins

La *Convention* a été encerclée, le 2 juin 1793, par des groupes de *Sans-culottes* parisiens en armes. Sous la pression populaire, une trentaine de députés girondins ont été arrêtés et incarcérés.

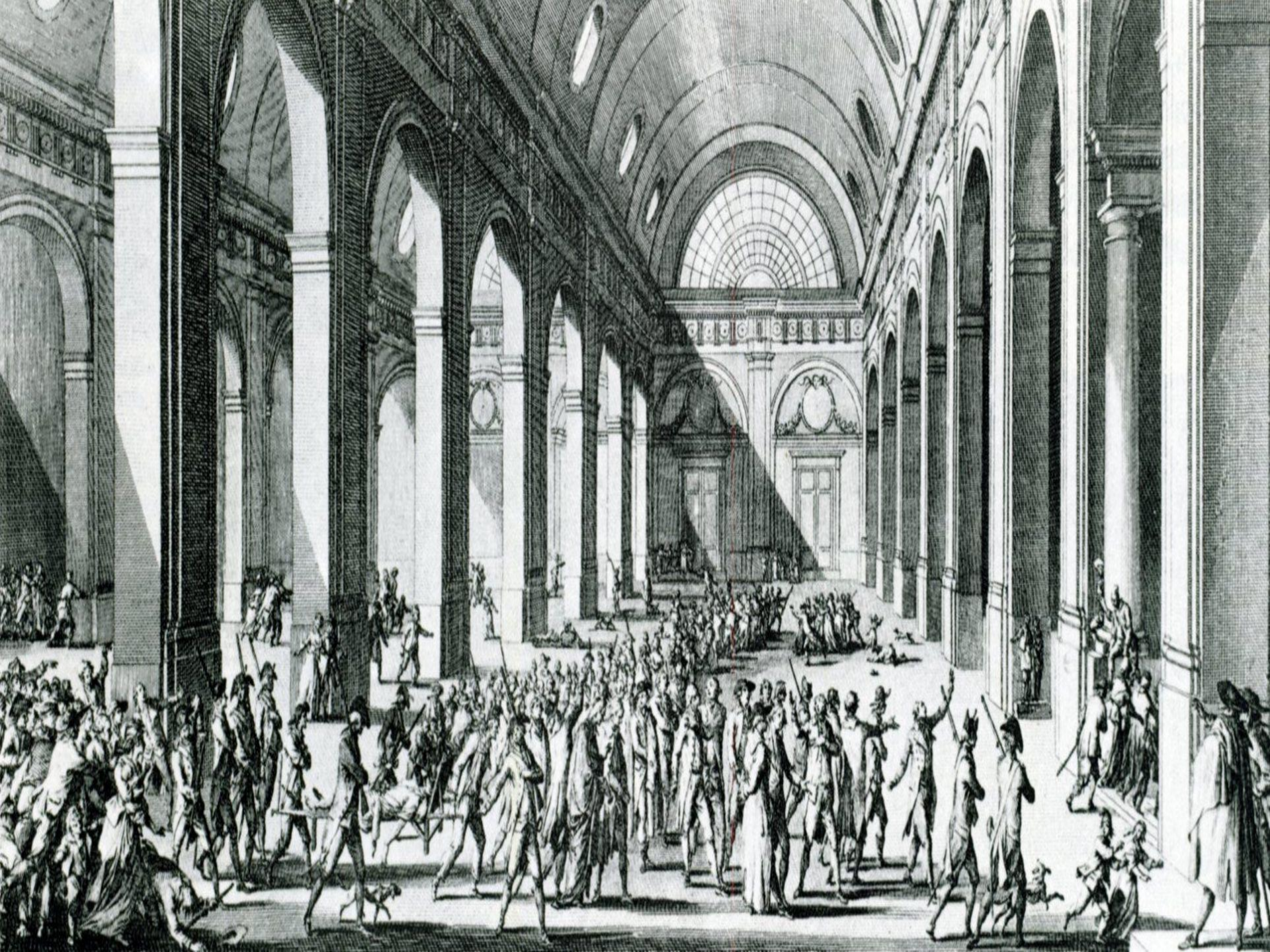
La Convention devait ainsi partager sa souveraineté avec la « rue ».

La *Sans-culotterie* parisienne était devenue un acteur majeur et influent, exerçant une pression active et constante, pour réaliser ses objectifs et déterminant le cours des événements.

L'alliance politique entre la bourgeoisie montagnarde et le mouvement populaire parisien se confirmait.



LE 31 MAI 1793, HÉRAULT DE SÉCHELLES
harangue les Parisiens en armes devant la salle de l'Assemblée.



Arrestation des députés girondins à la Convention, juin 1793



Les députés girondins emprisonnés





La révolte « fédéraliste »

L'arrestation des *Girondins*, en juin 1793, a provoqué des réactions dans les provinces de la République. Dans plusieurs villes, dont Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, éclatèrent des révoltes dites « fédérales », orientées contre les *Montagnards* et le centralisme parisien.

Ces révoltes *dans* la Révolution et pas *contre elle* ont été néanmoins assimilées par la *Convention* comme des actes contrerévolutionnaires.

Le sentiment d'une « République assiégée et menacée » a été pour autant renforcé, radicalisant ainsi la situation.



Légende

- États coalisés contre la France
- Offensives des États coalisés
- Offensives des armées de la Convention

- Révolte royaliste en Vendée
- Zones gagnées par la révolte fédéraliste
- Villes insurgées favorables aux Girondins